Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la réalisation de ce but : la science, l'étude et un dévouement qui ne marchande pas ses peines et ses travaux. Il nous rappelle ensuite que S. S. Léon XIII a célébré, ces jours-ci, le commencement de la 25me année de son glorieux pontificat et nous engage à pousser un chaleureux vivat en l'honneur de ce Pontife prisonnier, mais honoré de tous. Il boit à la conservation de la foi catholique dans le Valais et à l'éducation chrétienne de la jeunesse, etc. M. Allet porte son vivat au véritable progrès. Beaucoup d'autres orateurs se font encore entendre. M. Pitteloud remercie les commissions scolaires de la sollicitude qu'elles ont pour nos écoles. M. Favre remercie les autorités de Montana pour leur cordiale réception.

Les chants, sous la direction de M. Favre, nommé *Kappelmeister*, se mêlent aux discours et aux toasts. Cependant, en si agréable société, les heures passent vite ; il faut songer au départ.

Avant de nous quitter, nous n'oublions pas de remercier chaleureusement la dévouée et laborieuse population de Montana-Corin et ses sympathiques magistrats. Chacun rapporta chez lui le plus agréable souvenir de cette conférence.

R. F., secrétaire.

Chronique scolaire

Confédération. — *Subventions scolaires.* — On se souvient que le Conseil national, dans la session du mois de décembre dernier, termina le débat sur les subventions scolaires en invitant le Conseil fédéral à présenter un nouveau projet basé sur une adjonction à l'article 27 de la Constitution. Aujourd'hui, l'organe officieux du Palais nous annonce que le Conseil fédéral ne répondra à cette invitation que pour le cas où la même proposition lui sera faite par le Conseil des Etats.

La question des subventions scolaires subira donc de ce fait un nouveau retard et ne figurera pas parmi les tractanda du Conseil national pour la session du printemps.

Berne. — *Ecole normale.* — Le Grand Conseil bernois s'est occupé dernièrement de la motion Dürrenmatt demandant : 1° l'agrandissement de l'école normale de Hofwyl et, 2° le retrait de l'ordonnance de M. Gobat instituant des bourses pour la formation gymnasiale des aspirants instituteurs. Cette motion a été adoptée à une grande majorité. Les députés campagnards surtout ne voyaient pas de bon œil la formation des instituteurs dans un milieu citadin et universitaire.

Université. — La Faculté de philosophie de l'Université de Berne vient de décerner à M. Etienne Equey, de Rueyres-Treyfayes, ancien instituteur fribourgeois, le diplôme de docteur avec la note *maxima cum laude.*

Fribourg. — *Examens.* — L'Ecole cantonale d'agriculture de Pérolles-Grangeneuve a terminé ses cours théoriques du semestre d'hiver. Les examens de clôture eurent lieu samedi 22 mars, en présence de M. le conseiller d'Etat Bossy et de plusieurs députés. Le 1er avril s'ouvrira, à Grangeneuve, le cours pratique du semestre d'été. Une condition avantageuse est faite aux participants : le petit salaire distribué selon le travail servira à l'acquittement de la pension du semestre d'hiver suivant.

— A l'Ecole normale, les examens de printemps ont eu lieu le lundi 24 mars. M. le Directeur de l'Instruction publique a présidé personnellement les examens de pédagogie pratique pour les élèves de quatrième année à l'école de Posieux, pendant que MM. les membres de la section française de la Commission des Etudes examinaient les autres branches à Hauterive. Les normaliens jouissent maintenant des vacances dans leurs familles, jusqu'au mardi 8 avril.

Université. — Le programme des cours de pédagogie, qui se donneront à l'Université de Fribourg pendant le semestre d'été, comprend l'exposé de la méthode Herbart-Ziller et l'histoire de la pédagogie au XVIe siècle.

Nomination. — M. Monnard, François, à Corserey, est nommé instituteur à l'école des garçons de Grolley.

AVIS OFFICIELS

XVIIme Cours normal suisse de travaux manuels à Lausanne

La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise, à Lausanne, du 14 juillet au 9 août 1902, un Cours normal de travaux manuels, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Ce cours a pour but : *a*) de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement ; *b*) de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique ; *c*) de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

Organisation. — a) *Enseignement.* L'enseignement sera donné en français et en allemand et comprendra les sections suivantes : 1° Cours élémentaire ; 2° Cartonnage ; 3° Travail à l établi (menuiserie) ; 4° Sculpture en coches et en champlevé ; 5° Modelage ; 6° Travail du métal ; 7° Cours spécial pour la confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.